

# **La Parole**

**Platon • Marivaux • Verlaine**

Tout le catalogue sur  
[www.dunod.com](http://www.dunod.com)



Florence Chapiro  
Aurélien Hupé  
Jean Goldzink  
Daniel Saadoun  
Denis Trarieux

# La Parole

**Platon • Marivaux • Verlaine**  
**Programme 2012-2013**  
**PRÉPAS SCIENTIFIQUES**

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, Paris, 2012  
ISBN : 978-2-10-057888-7

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

## LES AUTEURS

**Florence Chapiro**, ancienne élève de l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, agrégée de Lettres modernes et licenciée en Philosophie, est professeur en CPGE commerciales au lycée Jacques Amyot de Melun.

Elle a dirigé l'ouvrage et a rédigé l'introduction au thème de la Parole, la comparaison des œuvres et la dissertation corrigée.

**Aurélien Hupé**, ancien élève de l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud et agrégé de Lettres modernes, est professeur en CPGE littéraires au lycée Léon Blum de Créteil.

Il a rédigé dans cet ouvrage la méthodologie des épreuves et le résumé corrigé.

**Jean Goldzink**, normalien et agrégé de Lettres modernes, a enseigné la littérature française en tant que maître de conférences à l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, ainsi qu'à l'Institut de sciences politiques de Paris. Il est l'auteur de nombreux ouvrages de critique littéraire sur le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il a rédigé dans cet ouvrage l'étude sur *Les Fausses Confidences* de Marivaux.

**Daniel Saadoun**, agrégé de Philosophie, est professeur de Chaire supérieure en CPGE commerciales et scientifiques au lycée Saint-Louis à Paris, ainsi qu'à l'Institut de sciences politiques de Paris.

Il a rédigé dans cet ouvrage l'étude sur *Phèdre* de Platon.

**Denis Trarieux**, agrégé de Lettres modernes, est professeur en CPGE scientifiques au lycée Saint-Louis à Paris.

Il a rédigé dans cet ouvrage l'étude sur *Romances sans paroles* de Verlaine.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Partie 1 – La notion de parole</b> .....	1
Introduction au thème .....	3
Fiche 1 : Le vocabulaire de la parole .....	54
Fiche 2 : Les fonctions du langage.....	57
<b>Partie 2 - Étude des œuvres</b> .....	59
<b>1</b> Platon : Étude de <i>Phèdre</i> .....	61
<b>2</b> Marivaux : Étude des <i>Fausse Confidences</i> .....	85
<b>3</b> Verlaine : Étude de <i>Romances sans paroles</i> .....	101
<b>4</b> Comparaison des œuvres .....	129
<b>Partie 3 - Méthodologie des épreuves</b> .....	145
<b>1</b> Le résumé.....	147
<b>2</b> La dissertation .....	159
<b>3</b> L'épreuve orale .....	175
<b>Glossaire</b> .....	179





**PARTIE 1**

# La notion de parole

Introduction au thème .....	3
Fiche 1 : Le vocabulaire de la parole .....	54
Fiche 2 : Les fonctions du langage .....	57



# Introduction au thème

## 1 Préambule : que la parole n'est pas le langage...

S'interroger sur la parole peut paraître vain et trop évident. Nous voyons bien ce que c'est que parler, nous avons tous accès à cette expérience quotidiennement, aussi souvent que nous le désirons. Est-il besoin d'en faire un objet de discours, voire de raisonnement ? Parler de la parole peut sembler terriblement redondant...

### 1. L'évidence de la parole

En apparence, cette faculté humaine n'est rien moins que mystérieuse : elle nous précède et nous survivra. Nos parents parlent et nos enfants parleront, c'est un fait. Alors qu'on adopte une perspective critique sur la morale qu'on décide d'enseigner aux enfants, sur les qualités humaines à développer chez eux (la pitié, l'humour, l'ironie, la patience etc.), sur le goût et la disposition de leur esprit pour la rationalité ou l'abstraction, sur leur application à un art ou à un artisanat (le chant, l'écriture, la cuisine etc.), on ne remet pas en question la transmission de la parole de génération en génération. On argumente donc sans cesse au sujet des principes d'éducation, mais jamais l'on n'envisage de priver l'enfant – et même de pouvoir le priver – de la parole. Elle semble aller de soi pour le petit d'homme. Comme nous avons été pourvus de deux jambes pour marcher, nous aurions peut-être reçu le « don de la parole », nous aurions besoin d'elle ainsi que le poumon a besoin d'oxygène. Sans avoir encore été à l'école, sans avoir la nécessité de réfléchir à chaque mot que nous prononçons, sans connaître les principes raisonnés de la grammaire, nous parlons. Pourquoi en faire une question ? Où se loge le problème de la parole ? D'un certain point de vue, elle n'est **qu'un outil de communication, qui nous permet de transmettre un sens à autrui, c'est-à-dire une information**, un attribut humain fonctionnel, au même titre qu'un organe ou qu'un membre.

Cette apparente facilité de l'appréhension de la parole nous met en fait au pied du mur. Car, toute évidente qu'elle apparaît, toute naturelle qu'elle semble s'établir dans la bouche de l'enfant, la parole nous échappe, les mots nous manquent et c'est alors la confusion qui se met à régner. C'est comme si la parole, dont la vocation première consiste à exprimer un sens, pouvait se changer en son contraire et brouiller la transmission du message. Mes deux jambes peuvent certes me faire défaut et je me mets à trébucher ou à tomber, mais cela demeure rare et ne saurait se comparer à la fréquence avec laquelle la parole se révèle problématique, inadéquate, stérile, incapable de remplir sa fonction communicationnelle. Combien de fois butons-nous sur la parole, constatant : « je ne sais pas quoi dire, je ne peux pas en parler... » ? Tous les enfants humains apprennent à former **ces sons articulés qui constituent la parole : on notera qu'ils ne sont pas aléatoires mais déterminés par un système conventionnel qui n'est autre**

**que la langue, et qu'ils conduisent vers la transmission d'une information.** Mais, tout en sachant parler, qui peut prétendre maîtriser la parole et parfaitement exprimer ce qu'il veut dire ? Qui possède pleinement l'usage de la parole comme il a l'usage de ses jambes ? Qui a toujours le bon mot sous la langue ? Qui peut en toutes circonstances utiliser l'outil sonore pour partager et transmettre ses émotions ? Autrement dit, qu'est-ce que cette faculté sonore et intérieure qui nous sert à communiquer et qui se révèle inapte à sa fonction première ? Quelle est cette énigme qui fait que notre aptitude nous dessert plus souvent qu'elle ne nous sert ?

En fait, on nous l'a si tôt enseigné que ce phénomène de la parole paraît presque naturel, au point que certains parlent en dormant, sans le vouloir ou le savoir. Et dans un sens, la parole pourrait servir à définir la condition humaine : elle nous est tant consubstantielle, qu'on peut se parler sans interlocuteur, à soi-même, tout haut ou au-dedans de soi, pour élaborer nos sentiments, les mettre à distance, les analyser. Il n'est pas rare qu'un enfant, dans sa solitude, se parle ou invente des êtres imaginaires auxquels il puisse parler : cette parole a l'air nécessaire à son développement. La parole est en nous et avec nous, même quand elle n'est pas proférée. Dans *La Dispute* de Marivaux (1688-1763), on découvre des personnages à une sorte d'état de nature, originel, mais on ne remet pas en cause leur pratique du langage, leur possibilité de se comprendre par la parole. C'est donc que la puissance de la parole semble innée\*, réceptacle de notre expérience du monde, outil qui nous sert à comprendre ce que l'on vit et à nous inscrire dans le réel en tant qu'homme.

## 2. La parole comme vecteur de communication

D'abord, en tant qu'elle permet l'expression d'une signification, la parole a l'air de privilégier notre nature rationnelle de sujet pensant. Par la parole, les hommes communiquent et s'échangent des messages fonctionnels ou des idées. Elle présente des vertus d'objectivation, puisqu'elle émet un sens et permet de mettre en forme ce qui nous arrive. Ainsi, la parole ne nous enferme pas en nos esprits, bien au contraire : elle est par excellence outil de transmission, rendant possible le partage avec autrui. C'est qu'elle nous relie les uns aux autres et constitue un pont possible entre les êtres humains, capables par nature de saisir le sens des paroles de l'autre, donc dessinant ainsi les contours de la communauté humaine. Comme l'a écrit Michel de Montaigne : « Nous ne sommes hommes et nous ne tenons les uns aux autres que par la parole. »<sup>1</sup> Même quand des individus ne parlent pas la même langue, la traduction est néanmoins possible. Alors que la langue est un système de signes institué, propre à chaque nation ou ethnie, la parole est, quant à elle, une faculté qui dépasse le relativisme et la multiplicité des langues. Ce que l'on constate, c'est la faculté universelle à parler des hommes. Qu'est-ce que cette faculté leur apporte, modifie-t-elle leur rapport à l'existence ?

En ressaisissant notre expérience à travers la parole, nous pouvons la communiquer à autrui et l'analyser pour nous-même : c'est ici qu'elle se révèle un lien entre le sujet, autrui et le monde. En fait, **la parole se structure autour de ces trois pôles, établissant des rapports entre ce sujet, le monde et un autre moi-même.** Venant souvent après l'expérience, comme un véhicule du sens à partager, la parole me met en relation avec

\* Les mots suivis d'une astérisque sont définis dans le glossaire proposé en fin d'ouvrage.

1. Michel de Montaigne, *Essais*, Livre I, chap. IX, « Des menteurs », Folio, p. 86.

autrui comme elle me situe dans le monde : elle apporte un sens proféré, extériorisé, qu'il soit dit tout haut ou dans sa tête. Une expérience « parlée » prend un nouveau poids : elle me situe par rapport à la réalité, est entendue par autrui, pouvant alors être distanciée, interprétée et transmise. Elle peut aussi être comprise différemment que moi par autrui, appauvrie ou enrichie par l'écoute. Il semble que **la parole nous apporte une certaine extériorité à nous-mêmes (ou en tout cas une puissance d'extériorisation), une capacité à nous projeter dans une forme d'interprétation ou de compréhension de l'existence, avec ou sans autrui.** Par la parole, l'existence ne colle plus complètement à elle-même, elle acquiert une forme de recul : une distance (tout simplement sonore) s'introduit. De même que Hegel<sup>1</sup> montre que les premiers hommes qui apposèrent leurs mains sur les parois des grottes pour en faire des dessins se mirent ainsi à l'extérieur d'eux-mêmes – ils se mirent à regarder leurs propres mains, ce qui est très différent de l'usage pratique de la main – et expérimentèrent une certaine forme de prise de conscience de soi, on pourrait dire que la parole manifeste notre nature consciente (et pas seulement rationnelle). Car la parole me relie au monde, à l'autre, et contient un pouvoir d'incorporation des choses : à travers elle, je prends conscience que je ne suis pas qu'un objet du monde, mais que je vais pouvoir aller vers lui et le façonner.

Les enfants s'amuse d'abord à babiller, à répéter des sons, parfois indéfiniment : on pourrait penser que c'est un premier stade de l'expérimentation de la parole. L'enfant comprend qu'il peut émettre des sons, communiquer, voire perturber son entourage par ces sons. Par cette parole balbutiante, l'enfant prend conscience de lui, de son inscription dans le monde. On peut se demander pourquoi l'homme en est venu à la parole dans son évolution, car nous communiquons tout aussi bien par des gestes. Cela dit, nous avons tous pu constater que ce moyen de communication reste sommaire, qu'il nous laisse impuissants à transmettre les nuances, les sentiments contradictoires, les ambiguïtés de l'existence. Le geste (qu'il faut bien sûr différencier du langage des signes, qui est un système élaboré et reconnu, une langue non sonorisée) s'en arrête souvent à l'expression des besoins, des demandes claires et explicites (manger, dormir, etc.) Mais, par la parole, les hommes peuvent aller beaucoup plus loin dans leur relation à autrui, dans l'intelligence qu'ils ont les uns des autres : la parole a un pouvoir de creusement, d'approfondissement. Elle permet aux hommes de se rencontrer et de se comprendre. À travers la parole, je sais qu'autrui est « un autre moi-même »<sup>2</sup>, comme l'a écrit Maurice Merleau-Ponty. Après tout, il eût pu exister un monde où les différents individus n'aient pas la capacité de communiquer entre eux, de partager leur entendement, de même que nous ne pouvons communiquer avec les pierres ou les animaux. Notre faculté à former des phrases qui aient un sens semble destinée à entériner nos expériences et à les partager, donc à les objectiver : **la parole est un lien entre une épreuve et son interprétation comme entre moi et l'autre.**

### 3. La parole au-delà de la communication

Est-elle pour autant toujours message, transmission, élaboration rationnelle d'un contenu ayant un rapport avec l'expérience vécue ? Autrement dit, nous aurons à nous demander si la parole est toujours utile et transitive\*, reliée à un besoin, c'est-à-dire s'il s'agit toujours

1. Hegel, *Esthétique*.

2. Maurice Merleau-Ponty, *La Prose du monde*, Gallimard, Tel, 1969, p. 186.

de parler *de* quelque chose plutôt que de parler à quelqu'un. Peut-elle se confondre avec notre faculté rationnelle – comme le pensent certains rationalistes ? N'a-t-elle qu'une fonction communicationnelle, informative ? On verra qu'il faut sans doute différencier parole (fait de parler) et langage (aptitude à produire un système de signes). La parole n'est pas superposable au langage, classique question de la philosophie. Elle n'engage pas forcément et seulement une signification claire et efficace par le signe, l'expression verbale et sonore d'une pensée, la possibilité d'informer le monde et d'en savoir des choses. **La parole est un acte, un ajout de mouvement et d'une nouvelle couche de sens**, pas uniquement une architecture de signes : c'est un phénomène qui n'a pas pour seule vocation de formaliser par des phrases une information ou un contenu rationnel. En abordant la question du langage, le philosophe se confronte à la question du signe, à celle de son rapport avec la réalité et surtout au système très élaboré que peuvent former ces signes entre eux. Les signes et leurs systèmes seraient alors une retranscription, l'abréviation d'une pensée, de quelque chose qui existe hors le langage. En suivant cette définition, certes sommaire, on se rend compte que tout langage n'est pas humain : par exemple, les animaux peuvent avoir un système de signes qu'ils échangent entre eux mais pour autant, ils ne « parlent » pas. De même, les mathématiques sont un langage, mais non articulé par une parole. Alors, si la parole n'est pas substituable au langage, est-elle plus ou moins que le langage ?

Il y a dans la parole la possibilité d'excéder le langage en même temps que de se situer bien en dessous de lui. Autrement dit, la parole est parfois plus encore que notre faculté à signifier des informations et parfois beaucoup moins, car elle peut être un contenant sonore sans aucune profondeur sémantique ou utilité communicationnelle. La parole peut vider les signes de leur sens, c'est-à-dire les désunir de leur rapport à une réalité : elle a un pouvoir de rupture avec le réel, d'effacement de la pensée, alors que le langage est potentiellement pur et solide lien à la réalité, outil d'investigation du réel. Dans des termes plus exacts et élaborés, on pourrait dire que, **par la parole, le signifiant\* peut ne plus être relié à un signifié\* ou à un référent\*. C'est-à-dire que la forme graphique et sonore des mots (le signifiant) peut ne plus renvoyer à une signification abstraite (le signifié) ni même à un objet du monde (le référent). En ce sens, la parole est alors moins que le langage : elle peut détruire ou perturber la capacité à signifier des mots, la fonction référentielle et signifiante du langage.** Plus un langage est exact, moins il est équivoque : plus je trouve les mots justes, c'est-à-dire mieux je maîtrise le système de signes, plus l'autre doit me comprendre précisément et plus mon message doit être « vrai », à tout le moins clair. Mais la parole vient bouleverser cette transparence entre le signe et la chose, entre ce que l'on veut exprimer et la forme pour l'exprimer. Elle peut détruire une partie du message et de sa clarté comme elle peut apporter un supplément de sens et de profondeur au système de signes, charriant de l'implicite, du suspens, du mouvement. Au rebours de la logique vérace d'un langage pur, on pourrait dire que plus la parole s'immisce dans le langage, plus elle ramifie le rapport entre signifiant et référent. Au sein du système clair du langage, elle injecte mystère et inconnu.

### Remarque

C'est ce qui peut faire écrire à un poète comme René Char (1907-1988) que : « Les mots qui vont surgir savent de nous des choses que nous ignorons d'eux. »<sup>1</sup> Pour le poète, les

1. René Char, *Chants de la Balandrane*, Gallimard, 1977.

mots pris dans leur mouvement d'apparition, de surgissement, apportent une connaissance supplémentaire, nouvelle, du monde et de nous-même. C'est la parole et non le langage qui fait accéder à cet inconnu. Le poète n'est donc pas dans un rapport de langage avec sa langue (système de signes institué), mais dans une volonté d'accueillir la parole au sein du poème. On verra que les poètes ont souvent le mieux ressaisi cette connaissance possible par l'expérience de la parole « qui surgit », c'est-à-dire qui n'est pas déjà programmée par un système de signes établis.

C'est que la parole fait de l'être humain plus qu'une mouche. En effet, la mouche a un langage, elle communique avec ses semblables pour annoncer un danger ou désigner une proie, incarnant alors une parfaite correspondance entre le message et sa forme expressive, entre le signe et l'information. L'homme aussi possède un langage (donc comme une mouche ou une abeille) quand il communique un sens pour ses effets pratiques et rien que ce sens : il utilise alors la forme la plus pure et simple de sa faculté de communication. Mais il a aussi une faculté de parole, qui l'élève au-dessus de la mouche et complexifie son rapport au réel et à la signification. **La mouche utilise par besoin et nécessité son langage : il est direct et transitif\*. L'homme ne parle pas que par nécessité d'émettre un message, donc il ne parle pas seulement de quelque chose : il en va d'un usage plus existentiel que communicationnel de cette faculté.** Car, contrairement à la mouche, nous pouvons subvertir le langage, manier les signes, les détourner de leur fonction première, donc utiliser l'outil de signification à d'autres fins que la transmission du message. Nous pouvons mentir ou séduire par les mots, ce que ne peut la mouche avec ses signes. En fait, **le langage peut bien être le fait d'un objet (l'ordinateur a un langage), alors que la parole ne peut être émise que par un sujet (conscient).** Si quelqu'un disait que son ordinateur lui parle, cela prêterait à rire ou à craindre pour sa santé mentale. Ainsi, la parole est plus que le langage : elle permet de le bouleverser, de le rendre problématique, chatoyant, énigmatique. En poussant la logique du langage hors de son système rigide de signification, hors de la syntaxe, comme si elle pouvait détruire certains repères sémantiques ou communicationnels, la parole peut démultiplier le sens comme aller jusqu'à devenir une machine sonore qui tourne à vide, sans support réel, déraillant, perdant alors les vertus signifiantes du langage.

Et pour cause : on parle parfois « pour ne rien dire », comme le prétend l'adage célèbre. La parole peut exister sans but, sans vocation, inutile babillage de l'être humain en proie à ce qui apparaît alors comme une vaine faculté. La parole devient alors le bavardage et non plus partage ni transmission. Des femmes ou des vieillards, on a souvent prétendu qu'ils parlaient pour ne rien dire, c'est-à-dire sans rien signifier d'utile, se perdant dans un néant de sens et un flot de phrases folles, comme emballées. Leur parole devient alors comme une machine infernale et fatigante, une forme sans fond, qui fonctionne sans rien produire, comme si elle était dérégulée. Parfois, lassé, on n'écoute pas ce que disent les bavards, les ivrognes dans la rue, les femmes en colère, les vieillards solitaires : on rejette leurs commentaires jugés superflus, tautologiques, évidents : « Le ciel est bleu ce matin », « J'ai mangé un gâteau », « Les gens sont méchants », « Les hommes politiques nous mentent », « J'en ai marre que tu rentres si tard », etc. C'est presque comme si l'on en avait peur, car, à force de répéter la même chose, d'utiliser la parole sans agir ou avancer, sans que cela paraisse utile ou nouveau, ces personnages nous révèlent l'envers monstrueux de la parole : elle peut être pur vide.

Et pourtant, il faudra se demander si cela existe vraiment, une parole vide, qui ne signifie rien. Car ces bavardages peuvent nous bouleverser et nous effrayer comme en a le pouvoir un personnage de Samuel Beckett (1906-1989), lancé à corps perdu dans les mots, perdant en apparence tout rapport à la réalité (ou accédant à la vérité de notre condition ?) Car on peut légitimement se demander si la vocation de l'être humain est de signifier quelque chose ou bien d'accepter une forme de caractère absurde du monde comme de l'existence, à travers les expériences limites de la parole et du langage, qu'a si bien incarnée l'histoire de la poésie. En tout cas, face aux logorrhées\*, on se dit que le locuteur eût bien pu garder ces remarques par-devers soi et nous fermons la porte à ces propos. « Paroles, paroles... », comme le dit la chanson, ou « Cause toujours... », comme on entend parfois. Le phénomène de la parole ne cesse donc d'être jaugé eu égard à son utilité, au poids d'importance et de sens qu'il impose aux autres et dans le monde.

## 2 De l'utilité des paroles

### 1. Toute parole est-elle nécessaire ?

Est-on sûr qu'une parole qui apparaîtrait comme dépourvue de nécessité, qui ne transmettrait pas un message clair et distinct, pleinement intelligible\*, serait pour autant inutile et caduque ? Pourquoi le vieillard parle-t-il autant ? Cette parole n'a-t-elle vraiment aucun sens ou aucune fonction ? Pourquoi raconte-t-il mécaniquement, sans trêve et mille fois de suite la même histoire qu'il a vécue ou nous assomme-t-il par d'interminables commentaires météorologiques ? Pourquoi peut-il dissenter des heures sur une douleur minime, voire inventée ? Dans un autre genre, on observe fréquemment la promptitude des ivrognes à proférer des harangues dans l'espace public. La comédie ou l'expérience quotidienne nous figurent la femme comme bavarde, enfermée dans un flot de mots harassant vis-à-vis de son mari, de ses amis. Une ribambelle de paroles, qui ont souvent pour caractéristique leur apparente inanité, remplace alors l'exposé d'un problème, d'une tristesse ou la cause des griefs de la femme bavarde. Autrement dit, ces simples exemples nous permettent d'entraîner à percevoir **qu'une prétendue insignifiance de la parole (donc le préjugé de son inutilité pratique) peut cacher une autre forme de signification et que la parole peut avoir d'autres fonctions que l'échange d'information claire et la pure volonté de se faire comprendre d'autrui** – elle peut par exemple être utilisée comme un mur contre l'autre, comme une obstruction à l'intériorité. **La parole n'a pas pour seule fonction la communication d'une information, elle peut aussi avoir une dimension affective, passionnelle.**

Parfois, celui qui ne cesse de parler ne veut pas être compris au sens grammatical et syntaxique, il ne désire pas *parler de quelque chose* : il veut exister, donc *parler à quelqu'un*. Le vieillard radoteur s'est enfermé dans un récit où plus personne ne peut entrer que lui, et dont l'intérêt informatif s'est évanoui. Mais, par ces paroles mécaniques, il refuse la réclusion dans le silence : il répète son histoire pour continuer à occuper une place dans le monde. En parlant du temps qu'il fait, interminablement, le locuteur cherche parfois à ne pas « parler des choses importantes », donc à faire diversion avec la parole : il s'agit de détourner la fonction transitive\* de la parole pour en faire un écran de fumée et cacher ainsi ses sentiments, son intériorité. La femme bavarde devient, quant à elle, inapprochable, comme si elle mettait tous ces mots autour d'elle pour que sa parole, tout audible qu'elle est physiquement, ne puisse plus être comprise et peut-être prise au



sérieux. Il y a une façon de s'aliéner dans le bavardage. **L'outil communicationnel se met alors à bloquer la communication. En effet, ce n'est pas parce que l'on parle que l'on communique, ce n'est pas parce que l'on parle beaucoup qu'on se fait entendre et comprendre en proportion.** On dit parfois que certains silences<sup>1</sup> sont plus éloquents que les mots. On pourrait ajouter que **ce qu'il y a sous la parole ou entre les phrases est parfois plus important que le langage, le sens explicitement transmis, la fonction communicationnelle des mots. Le non-dit a tout autant valeur que ce qui est alors explicitement proféré.**

## 2. La valeur de la parole

Si l'on posait qu'une parole doit s'évaluer et exister selon l'utilité pratique qu'elle possède (sa fonction ou portée de signification, disons sa transitivité\*), nous serions face à un autre problème : quel est le critère et le champ d'action pour juger de l'utilité et de la validité d'une parole ? Qui peut ordonner à quelqu'un de se taire parce que la parole proférée n'a pas d'effets immédiats, ne répond pas aux critères édictés, serait prétendue ne rien vouloir dire, appauvrir le sens, voire tout simplement ennuyer l'auditeur ? Autrement dit, qui donne la parole et à qui ? Quelle parole est-il légitime ou valide d'écouter ?

### a. Une question politique et sociale

On comprend que ces simples questions peuvent avoir des conséquences morales et politiques de grande ampleur. Dans une classe, si un professeur donne trop souvent la parole à un élève en particulier (disons le « bon » élève, par exemple), on considérera cette situation comme injuste, puisque le professeur abuserait de son pouvoir pour donner plus de poids (donc de vérité) aux propos d'un élève, plus de place à sa subjectivité et éventuellement à ses intérêts, sans donner aux autres la chance de parler, de s'exprimer et de débattre. On saisit dans cet exemple à quel point la parole distribue le pouvoir et attribue une importance à un individu au sein d'un groupe. La parole acquiert une valeur politique fondamentale dans le monde des hommes, dès que nous formons collectivité ou société. **La parole, d'un point de vue social et politique, donne une existence à l'individu et partant lui confère un pouvoir.** D'une certaine manière, si l'on ne donne jamais la parole à quelqu'un – dans une classe ou dans la vie publique – comment peut-on ensuite exiger de lui qu'il *sache parler* ou *se faire écouter* ? Si jamais on ne le laisse s'exprimer en son nom, comment peut-on prétendre l'entendre et lui donner une place au sein du groupe ? En confinant certains au silence, le professeur, le politicien, le journaliste agissent alors comme les possesseurs de la parole, comme ceux qui décident de ce qui signifie ou pas. Ainsi, ils s'autorisent, à leur gré, à distribuer ce bien matériel et humain qui avait l'air d'être commun à tous et non l'apanage du pouvoir. Ils font comme si la parole leur appartenait, refusant de la partager, de la transmettre ou de l'enseigner. Ils ressemblent alors aux grands dictateurs qui n'ont laissé s'exprimer que des paroles comme les leurs, en muselant les contradictions ou les nuances, donc en annihilant tous les possibles de la parole, toute sa palette de manifestations. La confiscation de la parole pourrait être une des définitions de la dictature, de toute forme de tyrannie ou d'abus de pouvoir.

1. Ainsi pourrait être interprété : « La parole est d'argent et le silence est d'or. »

### b. « Le temps de parole »...

En France, pendant la très médiatique campagne présidentielle, on se fait fort de réfléchir et de mettre en scène la question du « temps de parole » publique. C'est que, comme l'écrit Jean Starobinski dans son article « La Chaire, la tribune, le barreau »<sup>1</sup> : « Le pouvoir, s'il renonce à s'imposer par la force, passe par les circuits du langage. »<sup>2</sup> La prise de parole n'est pas un détail dans l'organisation de la campagne, mais l'élément central de l'action du pouvoir politique quand il ne s'exerce pas par la force, la police, la gendarmerie ou tout autre moyen de contrainte physique sur les citoyens. On sait qu'un mois avant le premier tour des élections présidentielles, en France, le principe d'équité (distribution proportionnelle de la parole en fonction de la représentation des partis dans la société) devient principe d'égalité, où tous les candidats (dits importants ou secondaires) ont droit exactement à la même quantité de parole diffusée dans les médias. On peut s'étonner qu'une démocratie ne devienne si rigoureuse et soucieuse du problème de l'égalité de la répartition de la parole qu'une fois tous les cinq ans. Et encore, à y regarder de plus près, il s'en trouve pour critiquer férocement cette égalité éphémère en prétendant qu'elle nuit à la clarté du message, à la cohérence de la pensée et à l'unité politique, en un mot : au sérieux des propos. Autrement dit, pour ces détracteurs, l'égalité du temps de parole brouillerait la fonction communicationnelle et transitive\* du langage en introduisant dans la sphère publique des paroles nouvelles et incongrues, jugées impertinentes, que l'on tait habituellement ou que l'on relègue à la marge. Les « petits candidats » sont explicitement visés par ces attaques, leurs paroles n'auraient pas même droit de cité que celles des partis majoritaires. Les tenants officiels de la parole (donc du pouvoir) révèlent ainsi qu'ils s'arrogent la « bonne parole politique » et qu'ils considèrent les propos de leurs adversaires comme politiquement vains ou socialement nocifs : il y aurait donc les *vrais* parleurs, sérieux et reconnus, ceux que l'on a l'habitude d'entendre et d'interroger, et les *faux* parleurs, dont il faudrait limiter l'émission de paroles en annulant cette loi. Selon les opposants à l'égalité du temps de parole, l'ouverture de la sphère de la parole publique ne serait pas seulement inutile mais aussi délétère : l'argument sous-jacent est qu'il ne faut pas trop distribuer la parole au sein de la cité, au risque de contradictions, de divisions, d'oppositions, d'« inanité sonore »<sup>3</sup>. La conséquence de ces raisonnements est claire : il y aurait des professionnels de la parole, qui auraient légitimité à exister dans l'espace médiatique, et des profanes, qui « ne savent pas y faire ».

Ces pourfendeurs attaquent donc la répartition égale de la parole en dénonçant l'inutilité, le danger ou la fausseté de la parole de leurs adversaires politiques. À quoi l'on pourrait rétorquer ceci : la distribution juste de la parole – dans une classe, dans une famille, entre frères et sœurs, entre maris et femmes, dans la sphère politique – est, en effet, plus complexe à établir, plus chronophage et problématique que la réquisition de la parole par une seule instance qui formule alors un seul message clair et identifiable. Cette parole jugée plus importante et valide que les autres donne néanmoins un sens très particulier au mot « clarté » : elle ne se réclame pas de la clarté rationnelle de l'argument, mais plutôt d'une parole claire parce qu'univoque, politiquement reconnue et homogène, donc instituée. Mais **une démocratie peut-elle se contenter d'une monopo-**

1. Jean Starobinski, « La chaire, la tribune et le barreau », in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, 1997, tome 2, p. 2009-2062.

2. *Ibid.*, p. 2009.

3. Nous empruntons cette trouvaille au poète Stéphane Mallarmé.